No 4 AOUT 1982 P.P. 1052 LE MONT

AUX 4 COINS DU MONT

Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne
Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal
Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

Depuis la parution du dernier journal local, le Conseil communal s'est réuni deux fois, comme d'habitude sous la présidence de M. Daniel Grosclaude.

Séance du 17 mai 1982

Après l'adoption du procès-verbal, le Conseil a accepté à l'unanimité le nouveau préavis municipal concernant l'acquisition et l'aliénation d'immeubles et des droits réels immobiliers (rapporteur M. Jean-Daniel Pasche). Le Conseil a ainsi accordé à la Municipalité

- un plafond de Fr. 100'000.– par cas pour les aliénations;
- un plafond de Fr. 200'000.– par cas pour les acquisitions d'immeubles, sous réserve de l'approbation du département de l'intérieur et de la santé publique;
- un plafond global pour les acquisitions pour la législature 1982-1985 arrêté à Fr. 1'000'000.–.

Le Conseil a ensuite octroyé la bourgeoisie du Mont-sur-Lausanne à Madame Dalla Riva et à ses deux filles (rapporteur M. Roger Rigo).

Concernant la cession Société de Laiterie des Meules, le législatif a accepté l'acquisition par la commune du Mont de la parcelle sur laquelle se trouve l'actuelle petite laiterie -à démolir afin de faciliter la circulation au carrefour des Meules- et accordé en faveur de la Société de Laiterie des Meules un droit de superficie de nonante-neuf ans, renouvelable, sur l'ancien local des pompes, qui sera aménagé en local de coulage du lait.

Le point le plus discuté fut cependant celui touchant les modifications du plan de quartier En Crétalaison (rapporteur M. P.-D. Panchaud).

MM. Daniel Nusslé et Auguste Jost ont fait de sérieuses réserves sur le projet, le premier en raison de son caractère sommaire et inadapté, le second plus particulièrement pour des questions d'esthétique (conservation d'un site). Malgré ces deux plaidoyers contre l'entrée en matière, celle-ci a été acceptée, au bulletin secret, par 47 conseillers contre 9.

Les différents amendements proposés par la commission, aussi bien en ce qui concerne le plan de quartier proprement dit que les modifications du règlement ont été âprement discutés. Le Conseil a finalement accepté, par 51 voix contre 3 le préavis municipal, les projets de lettres aux opposants ainsi que le rapport de la commission compte tenu des amendements retenus par le Conseil.

Rappelons qu'il est prévu de construire à cet endroit trois immeubles locatifs et un bâtiment pour l'Administration communale, ce dernier à la place d'un magasin de grande surface dont la construction avait été refusée par le Conseil il y a deux ans.

Sous la rubrique des communications de la Municipalité et des propositions individuelles, nous apprenons

- qu'une signalisation lumineuse pour piétons sera installée prochainement à la hauteur de la piscine sur la route de Lausanne;
- que la création (en deux temps) d'un trottoir est prévue à la route de Sauvablin;
- que la commune est à la recherche d'un taupier (je crois savoir que cette personne rare a été trouvée entre-temps); et
- que notre règlement de police, datant de 1971 et quelque peu dépassé, sera revu dans les mois à venir.

Cette dernière information a été donnée suite à l'intervention de M. le Dr Fluckiger au sujet de l'art. 83 du règlement de police concernant les feux de jardin. Cet article, comme d'autres d'ailleurs, semble difficilement applicable.

Séance du 21 juin 1982

Après l'adoption du procès-verbal, le Conseil s'est attaqué aux comptes communaux de l'exercice 1981 (rapporteur M. Raymond Corbaz). Le Conseil a pu constater que les finances de notre commune jouissent d'une excellente santé; la commission des finances n'a pas manqué de féliciter la Municipalité et le boursier pour leur administration.

Au vu de cette situation qui va sans doute se poursui-

vre, M. Daniel Borel a suggéré à la Municipalité de prévoir un abaissement de notre taux d'imposition, juste récompense aux habitants du Mont qui ont contribué à ce beau résultat (excédent brut de recettes: Fr. 1'087'582,30). Cette intervention est vivement applaudie.

M. Rauschert, syndic, a précisé que le nouvel arrêté d'imposition sera présenté prochainement et que l'exécutif examinera dans quelle mesure il pourra être tenu compte de la proposition de réduire le taux de l'impôt communal, après étude du plan d'investissement pour les quatre années à venir.

Après discussion de quelques détails, le Conseil a accepté à l'unanimité les comptes communaux de l'exercice 1981.

M. François Corbaz a donné lecture du rapport de la commission de gestion. Ce rapport montre que les commissaires ont passé en revue les sept dicastères avec beaucoup de minutie. Il émane de ce document une quantité d'informations et de suggestions. Le Conseil a ainsi appris par exemple qu'il n'y avait pas moins de 400 chiens au Mont qui semblent causer bien des tracas à nos agents et au service de voirie. M. Auguste Jost relève à ce propos que ces quadrupèdes ont droit de cité et que leurs propriétaires paient aussi des impôts pour eux.

Le Conseil a accepté à l'unanimité le rapport de la Municipalité sur la gestion 1981, ainsi que celui de la commission ad hoc.

En fin de séance, plusieurs questions ont été posées à la Municipalité sur

- la possibilité de créer des toilettes publiques dans notre commune (la Municipalité a pris note);
- la réalisation d'un trottoir au chemin de la Perrause (les travaux seraient pour bientôt);
- la construction d'un collège aux Martines (c'est à l'état de projet);
- le sondage de la population du Mont au sujet de l'horaire des bus et d'une justification de la fréquence des TL.

Cette séance a été levée à 21h.50 alors que la précédente a duré jusqu'à 22h.55.

La secrétaire:
Evelyne Panchaud

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

MESSAGE DU SYNDIC

Comptes communaux 1981

Comme ces dernières années, la situation économique, en général favorable, de notre Pays a permis à notre exercice 1981 de boucler très favorablement.

L'augmentation de notre population entraînant celle de la matière fiscale, ainsi que les transactions immobilières toujours très nombreuses et "juteuses" ont déjoué une fois de plus les pronostics budgétaires de la Municipalité.

Les tableaux ci-dessous présentent les comptes principaux du budget et de cet exercice 1981.

BUDGET 1981

Comptes	Charges	%	Produits	%
Administration générale	645'120.–	10,4	47'000.–	0,7
Finances	395'645.–	6,4	4'918'050.–	79,3
Domaines - Bâtiments	691'070.–	11,1	159'690.–	2,6
Travaux	1'123'800.–	18,1	590'400.–	9,5
Instruction publique - Cultes	1'512'800.–	24,4	194'350.–	3,1
Police	449'150.–	7,3	49'700.–	0,8
Sécurité sociale	455'650.–	7,3	–.–	
Comptes de fonctionnement	5'273'235.–		5'959'190.–	
Investissements, amortissements	932'000.–	15,0		
Excédent dépenses (selon budget)			246'045.–	4,0
	6'205'235.–	100,0	6'205'235.–	100,0

COMPTES 1981

Comptes	Charges	%	Produits	%
Administration générale	668'713,42	8,9	54'760,40	0,8
Finances	455'061,62	6,1	6'319'580,94	84,3
Domaines - Bâtiments	689'555,10	9,2	195'356,75	2,6
Travaux	1'203'999,70	16,0	668'412,75	8,9
Instruction publique - Cultes	1'526'017,40	20,4	196'422.–	2,6
Police	478'352,65	6,4	60'655,40	0,8
Sécurité sociale	452'655,30	6,1	–.–	
Compte de fonctionnement	5'474'355,19		7'495'188,24	
Investissements, amortissements	933'250,75	12,4		
Excédent de recettes (à répartir)	1'087'582,30	14,5		
	7'495'188,24	100,0	7'495'188,24	100,0

Les investissements les plus importants effectués en 1981 concernent principalement:

- les routes et trottoirs, pour Fr. 513'000.–
- les collecteurs, pour Fr. 170'000.–
- le collège du Grand-Mont, pour Fr. 250'000.–

L'excédent de recettes a été attribué à divers comptes d'attente ou de provision destinés à parfaire notre équipement général, à permettre les études nécessaires pour des constructions nouvelles ainsi qu'à financer la construction du collège du Grand-Mont et des travaux routiers urgents.

La Municipalité présentera son rapport de planification au Conseil communal pour la séance du 27 septembre prochain.

Ce "Budget pour les 4 années à venir" est en quelque sorte le programme de travail et d'investissement idéal pour ladite période. Sans le citer pas son nom, il a déjà été évoqué dans notre journal No 4/1981 et la "cuvée 1982" ne devrait pas s'en éloigner beaucoup.

Notre bilan au 31 décembre 1981 comporte quelques postes importants concernant particulièrement des aménagements routiers. Ces sommes prévues dans nos précédents budgets ou provenant de répartitions diverses, sont actuellement bloquées, les travaux en question n'ayant pas encore pu être effectués. Ces retards sont occasionnés par les difficultés que rencontre de plus en plus fréquemment la Municipalité auprès des propriétaires bordiers, tant au plan de la cession ou de l'acquisition des emprises de terrain, qu'à celui du projet lui-même. Quelques cas sont heureuse-

ment maintenant "dénoués" ou en bonne voie de l'être prochainement et nous pouvons espérer que de nombreux travaux pourront être entrepris et terminés cette année encore. Il en va de la sécurité de tous, tant piétons qu'automobilistes.

En outre, nous nous devons de préciser que tout ce qui se réalise maintenant, en matière d'aménagements routiers, est effectué en conformité avec un plan directeur des circulations, étudié et mis au point par le Bureau Transitec S.A., de Lausanne, dans le cadre du Plan directeur d'aménagement communal.

Par petits secteurs donc, (où celà est possible) et selon les exigences du développement, le "Plan Transitec" voit progressivement sa réalisation prendre forme... pour le plus grand bien de tous... pensons-nous.

Naturellement, ces aménagements qui peuvent parfois paraître injustifiés dans l'immédiat, ne vont pas sans provoquer des réactions pas toujours favorables. Pourtant, dans la majorité des cas, les travaux de surface (chaussée ou trottoir) sont effectués en profitant de la mise en place d'une infrastructure nouvelle (collecteurs séparatifs, conduites d'eau potable, éclairage public, gaz, électricité et téléphone), indispensable à l'équipement normal du quartier en question, donc profitable à la collectivité.

Population

L'augmentation 1981 a été de 199 personnes. A fin décembre, nous pouvions dénombrer:

Vaudois et Confédérés	3'448
Etrangers	437
soit au total	3'885

En 1981, il fut enregistré 35 décès et 29 naissances.

Nouveaux collaborateurs

Police : Monsieur Alain Ducret, venant de Renens, occupe depuis le 1er juin la place laissée vacante par le départ de l'appointé Wenger

Bureau technique : Monsieur Philippe Sandoz, dessinateur (génie civil - Travaux publics et Béton armé), remplace M. Mercet depuis le 1er mai.

Madame Ginette Decrausaz, qui a été engagée dès le 1er février, en qualité de secrétaire à la Section des travaux, travaille à la demi-journée.

Protection civile : Les tâches administratives de cette organisation devenant de plus en plus lourdes et compliquées, nous en avons déchargé notre Commissaire de police, le rendant ainsi entièrement à sa fonction principale.

Monsieur Oscar Braillard, a repris l'administration de la Protection civile dès le 1er juin. Ce nouveau collaborateur (dessinateur du génie civil), s'occupera également de la surveillance des chantiers (sécurité et exécution des travaux) et de diverses tâches y relatives.

Les locaux disponibles dans notre bâtiment administratif étant tous occupés "à saturation" nous avons installé M. Braillard dans l'ancienne salle de la Municipalité, située au rez-de-chaussée de la Grande salle.

Cordiale bienvenue à tous ces nouveaux collaborateurs en souhaitant qu'ils trouvent, à l'accomplissement de leur tâche, toute la satisfaction désirable.

P. Rauschert
Syndic

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

NOS JUBILAIRES

Noces d'argent

C'est au No 65 de la Route de Lausanne qu'une délégation de la Municipalité s'est rendue le 30 avril dernier pour apporter les voeux d'anniversaire et le cadeau traditionnel à Madame et Monsieur Henri Séchaud.

Il y a une vingtaine d'années déjà que ce couple, très sympathique, choisissait notre Commune pour y construire leur villa avec l'espoir d'y vivre longtemps et d'y couler des jours heureux. Leur voeu se réalisa; cependant quelques problèmes de santé vinrent troubler leur quiétude ces dernières années. Madame et Monsieur Séchaud ont su, par l'Amour qui les unit faire face à ces moments difficiles et surtout conserver une gentillesse, une sensibilité et une confiance exemplaire.

Habile et doué dans son métier, Monsieur Séchaud créa bien vite sa propre entreprise de menuiserie, il la dirigea avec succès pendant de nombreuses années. Pendant qu'il était temps, il troqua son rabot et son établi sontre une retraite bien méritée. Il consacre maintenant de longues heures à son jardin ou dans sa serre. Les fleurs, les légumes n'ont plus de secret pour lui.

Nous quittons là ces jubilaires en leur souhaitant encore quelques années de bonheur et nos voeux de santé.

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

90 ANS

NOS NONAGENAIRES

11ème enfant d'une des plus grande famille du Mont, qui n'en comptait pas moins de 15, Frank Belet est né le 1er avril 1892 En Martines, dans cette petite ferme qu'il ne quitta jamais.

Le 26 octobre 1923, il convola en juste noce avec Melle Marguerite Saugeon, qui, aujourd'hui avec ses 88 ans reste sa fidèle compagne. De cette union naquit 3 enfants.

C'est par une simplicité exemplaire, des heures de travail jamais comptées, que ce sympathique couple vécu et éleva une famille avec les seuls revenus tirés de quelques lopins de terre. Deux, trois vaches, un cheval, des poules, des lapins et beaucoup de courage étaient toute leur fortune.

C'est avec le grand âge de Loulou, leur cheval, que disparut il n'y a que quelques années seulement, le dernier "Char du Marché"; fruits, légumes, oeufs et quelques fleurs étaient ainsi descendus chaque samedi à Lausanne pour y être vendus. Les modestes sommes encaissées servaient aux achats nécessaires pour la semaine.

Il serait peut-être grand temps que nous fassions quelques petits pas en arrière pour vivre plus simplement et bien vieillir comme Marguerite et Frank Belet.

Une délégation de la Municipalité c'est fait le plaisir et le devoir d'apporter le traditionnel cadeau et tous les bons voeux de santé nécessaires à Frank Belet pour qu'il reste encore quelques années parmi nous.

≈≈≈≈≈≈≈

Madame Marguerite Collet-Binggeli est née à Payerne le 13 juin 1892; elle a passé son enfance dans cette ville et à Murist. Mariée à M. Armand Collet alors chef de gare à Orbe, en 1917, elle partit en France en 1922, à Nancy où son époux avait été nommé fondé de pouvoirs dans une Société filiale des Câbleries de Cossonay. Son mari étant décédé le 30 janvier 1928, elle quitta la France pour revenir dans notre pays où elle éleva ses deux enfants, sans grands moyens financiers, et leur donna à chacun un métier.

La dure réalité de la vie lui a donné une certaine phylosophie et les soins dont elle est entourée à la Paix du Soir ainsi que le bonheur d'avoir sa belle-fille et son fils dans la commune du Mont lui permettent de trouver moins pesant le fardeau de l'âge. Elle a été très sensible à l'attention de la Municipalité du Mont et l'a exprimé publiquement à l'occasion de la fête organisée en son honneur.

A tous ces jubilaires, nous réitérons nos voeux et nos souhaits de bonne santé.

Réd.

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

59e FÊTE CONTONALE VAUDOISE DE LUTTE SUISSE

Le Club des lutteurs de Lausanne n'a pas attendu longtemps avant de renouveler les excellentes expériences faites lors des joutes romandes de lutte suisse au Mont en 1980!

Il a accepté d'organiser une nouvelle manifestation deux ans plus tard, soit cette année-ci, au Mont encore, mais sur le plan cantonal seulement, bien que les lutteurs des cantons limitrophes se soient aussi annoncés nombreux pour le 11 juillet.

Il faut préciser que les installations du Châtaignier sont parfaites et répondent à toutes les exigences. Le cadre est tellement idéal qu'on se croirait sur un pâ-

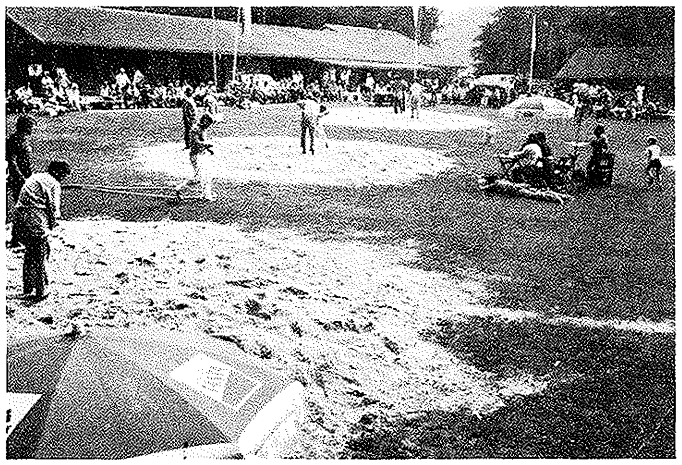

On se croirait sur un pâturage alpin!

turage alpestre, la cantine faisant figure de grand chalet. Ajoutons la simplicité des installations, soit cinq ronds de sciure et trois rangées de simples bancs posés sur des harasses vides d'une marque de boisson largement répandue.

Les "bénévoles" du Mont ont, comme en 1980, accepté de reprendre les charges pour lesquelles ils étaient déjà préparés et qu'ils avaient assumées au point d'avoir été élevés au titre de membres d'honneur. C'est d'abord M. Robert Derron, Président d'honneur et responsable des invités, M. Rémy Vaucher, Président du Comité d'organisation, M. Raymond Annen, chargé de la circulation et des parcs, M. Pierre Barras à qui fut confié le pavillon des prix, et votre serviteur Alfred Borgeaud, dont la mission était l'information aux journeaux, à la radio et le collage des affiches.

Plus de 100 lutteurs s'inscrivirent pour cette fête, dont une dizaine de jeunes âgés de 14 à 16 ans. Ils nous ont montré ce dont ils sont déjà capables!

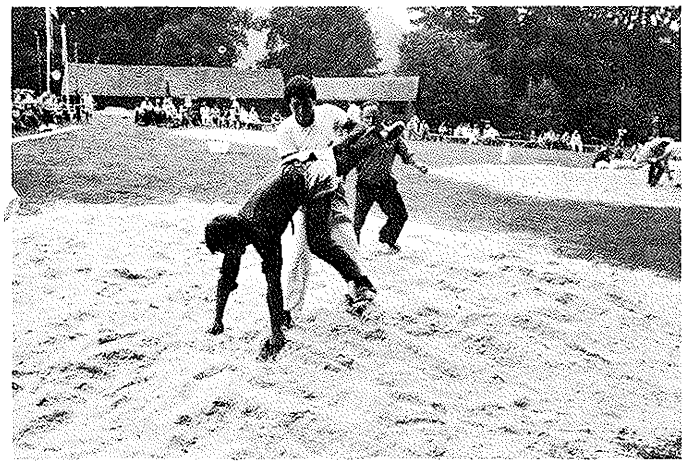

Déséquilibre

Quant à leurs aînés, ils occupèrent les ronds de sciure jusqu'à ce que le vainqueur de la journée puisse être désigné, soit de 08h. à 16h.30. Il faisait une chaleur torride, ce qui n'a pas handicapé les lutteurs, la sciure étant régulièrement arrosée par nos pompiers de service.

Quant aux spectateurs, ils se déplaçaient d'un banc à l'autre (les places n'étaient pas numérotées!) au gré de l'ombre projetée par les grands tilleuls de la place.

Tout se déroula selon les plans d'organisation, sans autre accroc qu'un bobo à soigner de temps à autre et une épaule décrochée qui nécessita l'évacuation de l'accidenté sur le CHUV.

Les fêtes de lutte sont en réalité une manifestation folklorique dans leur ensemble. La soirée de samedi groupant musiciens, jodleurs, lanceur de drapeau, animateur et joueurs de cors fut un succès total si nous ajoutons aux participants payants tous les auditeurs qui ont suivi le spectacle depuis l'extérieur, préférant encore une certaine fraîcheur à l'air moite de l'intérieur.

Dimanche dès 11 heures, et jusqu'en fin de journée, l'Union instrumentale du Mont, le Jodler-Club Edelweiss, les joueurs de cors, le lanceur de drapeau et le claqueur de fouet se relayèrent sans relâche pour agrémenter les luttes par un fond sonore particulièrement bien adapté.

La partie officielle se déroula à l'ombre des grands arbres, et c'est sans cravate que le Président d'honneur, M. Robert Derron donna la parole à M. le Conseiller d'Etat Raymond Junod, regrettant de devoir obliger - il l'a dit lui-même - M. le Préfet Raymond Lambercy, à laisser son discours dans sa poche!

Nous entendîmes ensuite notre syndic, M. Philippe Rauschert, à qui succéda M. Marius Schwitzguebel, Président du Comité cantonal. Ce fut champêtre, charmant, et judicieusement arrosé par le vin d'honneur offert par la commune.

Dans l'après-midi, ce fut la remise de la bannière cantonale à la section de Lausanne des lutteurs sous les flons-flons de "C'est un moment bien solennel..."

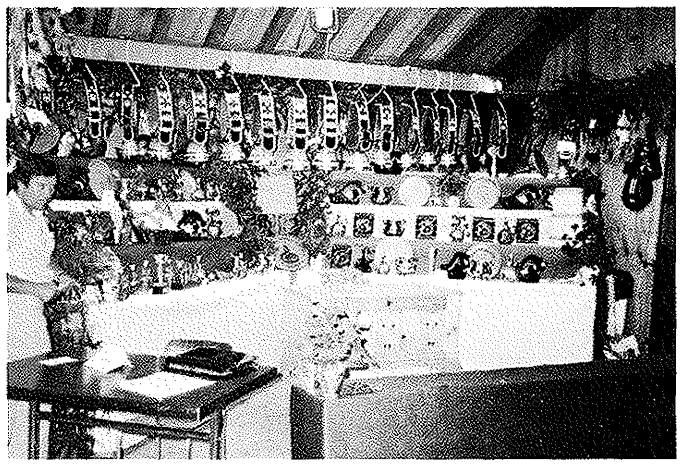

Le pavillon des prix

Et la fête se termina par la rituelle proclamation des résultats.

Bgd.

RESULTATS

Garçons-lutteurs:

1. HOCHULI Jean-Marc	Genève	58,75	palme
2. ROCHAT Georges	Pays d'Enhaut	57,75	palme
3. VONNEZ Philippe	Haute-Broye	56,75	palme

Séniors:

1. BUBLOZ Frédéric	Mont/Rolle	58,00	cour.
2. RIEDO Roland	Singine	57,75	cour.
3. SIEGENTHALER F.	Fribourg	57,50	cour.
4. SONNAY Eric	Haute-Broye	57,25	cour.
5. KLOSSNER Fritz	Lausanne	57,00	cour.

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

TOUR DE JEUNESSE 82

Pour la deuxième fois en une semaine, la commune du Mont a eu la chance d'abriter un tournoi international de football. En effet, après le tournoi de la section Juniors du FC Le Mont, la Jeunesse organisait son traditionnel tournoi. Tradition qui en elle-même est très jeune, puisqu'elle ne date que de deux ans. Mais vu le succès remporté par cette manifestation, nous sommes sûrs qu'elle durera encore longtemps. Pour cette deuxième édition, le nombre des équipes a augmenté de quatre unités, soit un total de seize équipes. Particularité de cette année, on pouvait compter sur la présence d'une équipe algérienne (pas celle du Mundial, mais aussi en ramadan), d'une équipe neuchâteloise, ainsi que l'amicale présence des sociétés locales comme la gym ou le foot.

L'après-midi s'est déroulé sans aucun problème, l'ambiance de ce genre de manifestation étant tellement amicale que cela ne crée aucune complication pour le jury. La victoire finale du football a été brillament remportée par le F.C. Le Mont Juniors devant la Jowa et les Loubards.

Le tir à la corde a commencé aux environs de 16h.30, neuf équipes étaient représentées. Cette page humoristique s'est soldée par de nombreuses glissades dignes d'un championnat de ski nautique, mais les deux demi-finales et la finale se sont révélées être d'un très bon niveau. Lors de ces épreuves, le public a beaucoup ri de leurs équipes favorites, mais les encouragements n'ont pas fait défaut. La victoire est revenue à la Grosso All Star Team devant la SFG et Forel.

La distribution des prix a eu lieu aux environs de 19h.30. Le F.C. Le Mont juniors s'est vu remettre le challenge Henry Besson, et la GAST celui de Roland Borgeaud. Les challenges sont remis en jeu chaque année et l'équipe qui se l'appropriera 3 fois en 5 ans pourra le garder définitivement.

Comme nous avons pris les inscriptions jusqu'au dernier moment, nous n'avons pu imprimer un programme pour remercier nos sympathiques donateurs et, nous profitons de ces quelques lignes pour le faire.

Suite à cette distribution, le bal a ouvert la soirée qui s'est terminée de fort bonne heure le matin.

Pour l'année prochaine, nous souhaiterions réunir le plus grand nombre d'équipes possible, liées de près ou de loin à notre village (une équipe de Municipaux, serait accueillie avec une grande joie). C'est pourquoi, nous vous informons assez vite, au travers de ce journal, afin que vous puissiez inscrire votre équipe pour passer un après-midi de détente en notre compagnie.

Sté de Jeunesse

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

1er TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS DU FC LE MONT

Le premier tournoi international Juniors du F.C. Le Mont a eu lieu les 26 et 27 juin sur les terrains du Châtaignier.

Malgré le temps plus que maussade, les tournois de Juniors E et C ont pu se dérouler normalement et ont donné lieu à de belles empoignades entre équipes françaises et suisses.

Le tournoi des Juniors E fut dominé par les équipes françaises et la finale fut très serrée. Le SEP Blangy fut finalement vainqueur par 5 à 4 aux pénalties de l'AS Sion Grand Bourg, ces deux équipes ayant nettement dominé les autres par leur technique étonnante et leur sens du jeu.

Quant au tournoi des C, il se déroula dès le samedi déjà et certaines rencontres furent dignes du Mundial par l'ambiance qui régnait au bord des terrains.

Le vainqueur Juniors C, US Magliasese

La finale mit aux prises l'AS Sion Grand Bourg aux Tessinois de l'US Magliasese. Trop confiants après un but marqué à la première minute du jeu, nos amis français furent rejoints avant la mi-temps par une

équipe accrocheuse en diable, aux gabarits supérieurs. Finalement les Tessinois s'imposèrent 3 à 1 en profitant de deux erreurs de la défense française.

Le Comité juniors tient particulièrement à remercier toutes les personnes, parents et amis, qui ont participé au succès de ce tournoi. Les équipes de la cuisine et des cantines ont été formidables: avec eux le prochain tournoi est assuré d'être un succès.

CLASSEMENTS

Juniors E	Juniors C
1. SEP Blangy	1. US Magliasese
2. AS Sion Gd Bourg I	2. AS Sion Gd Bourg (Fr)
3. AS Sion Gd Bourg II	3. RC Ledonien (Fr)
4. Chavannes-Epenex	4. US Mirebeau (Fr)
5. Le Mont I	5. Le Mont
6. Le Mont III	6. Moutier
7. Chailly	7. FC Broc
8. Le Mont II	8. FC Vollèges
	9. AS Sonvico
	10. SEP Blangy (Fr)

FC Le Mont, Juniors

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

CROSS SCOLAIRE DU 1.7.82

CROSS SCOALIRE

Cette année, le cross scolaire a connu un succès formidable grâce à la sportivité de nos écoliers et au beau temps. Pour une fois, nous donnons une liste plus complète des résultats et l'année prochaine, nous trouverons j'espère d'autres noms aux places d'honneur; vous avez une année pour vous préparer.

RÉSULTATS INTER-CLASSE

1ère et 2ème année:	1ère classe Mlle Rebeaud
3ème et 4ème année:	1ère classe Mme Baur
5ème et 6ème année:	1ère classe Mr Chollet
7, 8 et 9ème année:	1ère classe Mr Sahli

RÉSULTATS INDIVIDUELS

Garçons	Filles

1ère et 2ème année:

1er	S.-T. Chanchaleune en 3' 32"	1ère	Anne Truffer en 3' 54"
2e	Guy Corbaz en 3' 33"	2e	Michèle Lomsa en 4' 02"
3e	Frédéric Mast en 3' 34"	3e	Marinette Gaudard en 4' 03"

Raphaël Corbaz	Nathalie Praz
S.-Kéo Chanchaleune	Stéphanie Baur
Laurent Patthey	D. Schönenberger
David Montandon	Sandra Roduit
Laurent Cuerel	Isabelle Zuber
Mathieu Glaire	Isabelle Rochat
Thierry Chevillat	Hélène Pradervand
Marc Agocs	Alessandra Zané
Stefano Picozzi	Pascale Fleischmann
Gilles Müller	Carole Matthey
Stephane Winiger	Nadège Lugrin
Olivier Pouzel	Ariane Aubert
Frédéric Isler	Nathalie Agocs
Fabrice Gendre	Céline Jotterand
Silvan Keller	Sarah Burkhard
Silvio Righetti	Sandrine Sahli
Bertrand Liardon	Claire Czajkowska
Hugues Monot	D. Marion-Veyron
Sébastien Corbaz	Isabelle Mivelaz
Yannick Rossel	Stéphanie Chave
Hervé Guidetti	Céline Chevillat
Joël Bariatti	Stéphanie Blanc

3ème et 4ème année:

1er	S.-T. Chanchaleune en 2' 59"	1ère	Isabelle Rothen en 3' 17"
2e	Pascal Giordano en 3' 24"	2e	Evelyne Corbaz en 3' 53"
3e	Gilles Krieger en 3' 31"	3e	Marie Pont en 3' 54"

Gaël Randin	Claudia Righetti
Bertrand Demierre	S. Schönenberger
Jean-David Curchod	Teresa Spinello
Gaétan Marti	Karine Girardet
Charles Jacquat	Carmelina Marone
Alain Bader	Hélène Gaudard
Fabrice Turin	E. Marion-Veyron
Sven Höting	Corine Grandjean
Philippe Dorthe	Dominique Hediger
Patrick Dégy	Sandrine Truffer
Samuel Grosclaude	Sandra Gindroz
Sylvain Dubois	Mona Tuller
Olivier Hunziker	Virginie Cordey
François Cuche	Catherine Mast
Pascal Gysel	Sara Gugger
Nicolas Sepulveda	Martine Gindroz
Daniel Düro	Sylviane Rochat
Thierry Vodoz	Isabelle Morales
Christophe Corbaz	Nicole Ansermot
Frédéric Buhler	Nathalie Mancion
Michel Wermelinger	Chantal Panchod
David Birchler	Christine Chabloz

5ème et 6ème année:

1er	Jean-Michel Mermod en 6' 39"	1ère	Carole Alvis en 7' 59"
2e	Joseph Spinello en 6' 55"	2e	Nathalie Noverraz en 8' 02"

3e	Christian Noverraz en 6' 56"	3e	Carole Seiler en 8' 21"
	Christophe Glayre		Nadia Kaiser
	Philippe Rime		Fabienne Jacquat
	Denis Blanc		Lorraine Leuthold
	Dominique Ruffieux		Caroline Salzmann
	Patrick Ochsenbeim		Sandrine Desboeufs
	Thierry Bader		Nicole Jacquat
	Didier Turin		Marion Cuche
	Cédric Cornaz		Anne Debély
	Sandy Grand		Mirja Höting
	José Pollin		S. Fleischmann
	Christophe Pache		Valérie Bourgoz
	Christophe Fertig		Sylvia Kramer
	Emiliano Consentino		Chantal Cuttelod
	Olivier Hautier		Sibylle Tornay
	Olivier Scheidegger		Sandrine Berset
	Alexandre Sbressa		Christine Waldmeyer
	Nicolas Jan		Aurore Girod
	Pierre-Alain Torti		Karine Verdon
	Eric Arnaboldi		Nicole Frank
	Bertrand Mauron		Géraldine Dubi
	Claude Beytrison		Valérie Pélla
	Sylvain Bardy		Valérie Chabloz

7ème, 8ème et 9ème année:

1er	Jean-Yves Borel en 6' 23"	1ère	Martine Pignat en 8' 04"
2e	Jean-Luc Fleury en 6' 33"	2e	Suzanne Blazer en 8' 24"
3e	Philippe Baud en 6' 41"	3e	Nicole Syman en 8' 40"
	Maring		Valéry-A. Oberson
	Dominique Bavaud		Mireille Pache
	Wuarchoz		Vanessa Vittoz
	Barbey		Ariane Annen
	Gérard Menétrey		Céline Goumaz
	Daniel Hunziker		S.-D. Chanchaleune
	Denis Armbruster		

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

COMMUNIQUÉS

BUREAU DE LA PROTECTION CIVILE

Heures d'ouverture:	lundi	10h. - 12h.
	mardi	10h. - 12h.
	mercredi	16h. - 18h.
	jeudi	17h. - 19h.

Ce bureau est situé au sous-sol de la Grande salle, place du Petit-Mont.

≈≈≈≈≈≈

COMMUNIQUÉ DE L'APE

En accord avec la Commission scolaire, l'APE, groupe du Mont, cherche une personne (enseignante) pour assurer le poste de "devoirs surveillés".

S'adresser à Mme Trüffer, dès le 10 août, téléphone (021) 33 34 10.

Merci!

≈≈≈≈≈≈

APPEL A VOTRE GÉNÉROSITÉ

Chacun a certainement eu connaissance du drame familial qui s'est déroulé dimanche 18 juillet dans notre Commune, au bas de la route du Jorat. Au delà de l'acte incompréhensible d'un homme se cache une réalité cruelle, celle des quatre enfants, Fabienne, Nicole, Charles et Didier brutalement privés de leur maman. Pour les aider, il a été décidé d'ouvrir un compte de chèques postaux où les dons sont les bienvenus.

Laissez parler votre coeur et versez votre don au CCP 10 - 4190, Fabienne Jacquat, Le Mont.

Merci de votre collaboration et de votre générosité.

Réd.

≈≈≈≈≈≈

ANCIENNES PHOTOS DU MONT

Depuis quelques temps, nous publions des photos du Mont d'autrefois; ces photos ont été aimablement mises à disposition par des habitants de notre commune.

Si vous possédez un ou plusieurs documents montrant des paysages de notre commune du début du siècle ou avant jusqu'aux années 40, n'hésitez pas, envoyez-les à M. Rémy Vaucher, ch. du Mottier, 1052 Le Mont, qui en fera profiter la population du Mont par l'intermédiaire du journal "Aux quatre coins du Mont" puis vous les restituera.

Merci de votre collaboration!

Réd.

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

PROCHAIN JOURNAL: fin septembre 82 DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES ARTICLES: 10 septembre 82
RÉDACTEUR: Rémy Vaucher, ch. du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne